

## Assemblée Générale 2016

### Rapport Moral du Président

La saison 2016 aura connu de très beaux moments et une période un peu plus grave en cette fin d'année.

Le CoDep 2B s'est enrichi d'une unité par rapport à 2015 ce qui porte le total des clubs à 16 et 15 pour les SCAs.

Autre point de satisfaction, non négligeable puisque le nombre de licenciés est passé de 1115 à 1461. Il faut noter tout de même cette progression significative. Espérons que la chute vertigineuse que nous avons connu ces dernières années soit espérons-le, derrière nous. Le phénomène des nouvelles licences a un effet report, mais difficile à quantifier.

Nous avons connu cette saison deux manifestations autour de l'apnée avec un retentissement au-delà du département. Des rencontres d'une grande qualité.

Une réussite également au travers du projet intitulé « une bouteille à la mer 2016 ». La station de STARESO a accueilli cette manifestation de la meilleure des façons. Nous avons pu assister à des conférences des plus intéressantes grâce à des intervenants comme V Lamare DORIS, J Gouhier BioObs, P Lejeune Station Calvi, K Lerissel cdebs2A que nous remercions pour leurs disponibilités et la qualité de leurs interventions de haut niveau. Des informations importantes et des mises en pratique des réseaux DORIS, BioObs et ALIEN. Le réchauffement de la terre qui semble irrémédiablement engagé. Les constatations de ce réchauffement dans la baie de Calvi, les conséquences sur la posidonie avec l'encrage des navires et les dégâts collatéraux.

Les clubs de la Haute Corse ont répondu présent, ce qui a permis également de nombreux échanges. Le Président de la région nous a rejoints le deuxième jour et nous avons eu un très bel article dans Corse Matin.

Le prêt de matériel fonctionne toujours, principalement celui du secourisme pour des remises à niveau ou des passages de RIFAP au sein des clubs et des structures ainsi que le matériel Nitrox.

Je rappelle ici que le prêt de matériel est proposé pour la formation des plongeurs licenciés FFESSM et qu'il est souhaitable que le codep2b ait un retour sur ces formations.

Nous avons gardé la volonté cette année encore de mettre en avant l'apnée. Nous avons donné une nouvelle fois les moyens à la commission apnée, de se développer et de former des encadrants.

La commission Bio est toujours aussi efficace, car elle déborde sur beaucoup d'actions. Suite à la création du parc marin du Cap Corse et de l'Agriate, le Comité Régional Corse a désigné Daniel Buron en titulaire et Paul Graziani en suppléant, pour représenter le Comité Régional et la FFESSM au sein de cette nouvelle structure.

Ils auront la tâche de représenter au mieux les attentes de FFESSM, du Comité Régional, mais également des plongeurs répartis dans les clubs et structures de la Haute Corse.

Lors de la dernière AG du comité régional, il avait été question de la dissolution des deux comités départementaux en prévision de la mise en place de collectivité unique.

Entre temps le Bureau du Comité Régional s'est réuni et de nouveaux éléments sont apparus. Certaines informations semblent laisser croire que la disparition des départements serait repoussée.

Une autre information bien plus alarmante était à l'ordre du jour. La situation dans laquelle se trouvent les finances du Comité Régional.

Après discussion les deux présidents des deux CoDep FFESSM ont décidé de maintenir les deux comités et de venir en aide à la Région en mettant dans le pot les ristournes des licences due par la Région.

Lors de cette réunion, j'ai pris la décision de me représenter à la présidence du comité départemental, pour assurer à la fois la transition à la collectivité unique, mais surtout pour participer activement à la remise à flot du comité régional.

Les occasions n'ont donc pas manqué à chacun d'entre nous pour représenter au mieux le Codep2B dans les différentes manifestations.

- AG régionale
- Participation aux réunions du Comité régional
- Apnée à Calvi
- Fête du sport à Bastia
- Formation ANTEOR
- Une bouteille à la mer à Calvi
- Salon de la plongée
- Dossier de subvention

Je laisse le soin aux commissions de développer leurs actions et que je remercie.

Je renouvelle mes remerciements à tous les membres du bureau et du comité départemental pour leur travail et leur disponibilité.

Je vous rappelle que le CoDep2B FFESSM dispose d'un site web à cette adresse :

<http://www.codep2bffessm.sitew.fr> via Google : codep2b ffessm

Vous pouvez grâce à ce site retrouver les informations du comité et des commissions, une page est consacrée à vos informations, ne pas hésiter à communiquer via cette page : stages, etc., etc.

Merci à tous

Christian Tomi